



Entre-Vignes, le 05 mars 2024

## **CONVOCAATION**

Mesdames, Messieurs, Cher.e.s collègues,

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le :

**Lundi 11 mars 2024 à 18h30**

Lieu de la séance : **Foyer de la commune historique de Vérargues.**

*(Selon le I de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et selon la déclaration faite auprès de M. le Préfet)*

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
2. Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 21 décembre 2023
3. Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique
4. Adhésion à un groupement de commande pour véhicules électriques et bornes de charge privée
5. Acquisition des parcelles A305, A229, A230 lieu-dit « lou Prat » sur la commune historique de Vérargues – Modification de la délibération 2023\_04 suite à une erreur matérielle.
6. Acquisition de la parcelle AN 945 – chemin de la font d'Aube
7. Transfert amiable des voies et réseaux de la résidence le Suffren dans le domaine public
8. Demande de subvention DETR / DSIL – Réaménagement Bâtiment APC / Accueil Mairie pour le regroupement des services administratifs
9. Questions orales
10. Informations diverses

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Jean-Jacques ESTEBAN



